

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE :

N° de cat. P-034

Certificat 71 100 D 366

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-034** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec le marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-034** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - **25** (Nm)

M10 - **50** (Nm)

M12 - **85** (Nm)

M16 - **200**(Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **P-034** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: **P-034**

A50-X

e20

0039-00

D = 9,1 kN

S = 60 kg

R = 1700 kg

Le numéro de catalogue.

La classe de dispositif d'attelage à boule.
(l'appareil embrayé)

N° de certificat d'homologation
d'attelage à boule.

La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.

La Pression max autorisée sur la boule
d'attelage.

Le chargement max acceptable de la
remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **P-034** consiste en éléments suivantes :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule avec le support | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Vis M12x30 | - 4 pièces |
| 5. Vis M10x30 | - 2 pièces |
| 6. Rondelle élastique 12,2 | - 4 pièces |
| 7. Rondelle élastique 10,2 | - 6 pièces |
| 8. Rondelle 10,5 | - 6 pièces |
| 9. Ecrou M10 | - 6 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **P-034** il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **nécessite** la coupure du pare-chocs arrière – coupure du fond ~ 45x150 mm
2. Démontez le pare-chocs arrière.
3. Dévissez le support du pare-chocs arrière – il ne sera plus utilisé.
4. Démontez le dispositif d'attelage aux éléments de montage.

5. Visser la poutre principale (1) à la bande arrière à l'aide des vis dévissées du support M8x30 (6 pièces).
6. Serrer la poutre principale (1) à travers 2 trous dans les supports de la poutre principale à l'aide des 2 vis supplémentaires M10x30 (5) – insérer des vis vers le pare-chocs arrière avec des rondelles 10,5 (8), des rondelles élastiques 10,2 (7) et des écrous M10 (9) et serrer avec la bande arrière.
7. Serrer les plaques de la poutre principale (1) avec des longerons (où se trouvent des broches existantes M10) à l'aide des écrous M10 (9), des rondelles élastiques 10,2 (7) et des rondelles 10,5 (8).
8. Mettre la poutre principale, marquer le lieu et la dimension de la coupure à la bande arrière et exécuter cette coupure.
9. Visser la boule avec son support (2) à la poutre principale (1) avec le support de prise électrique (3) à l'aide des vis M12x30 (4) avec des rondelles élastiques 12,2 (6).
10. Monter et serrer le pare-chocs arrière.
11. Vérifier le serrage de toute la boulonnerie.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **P-034** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

